



Pradelles

la cité aux trois ailes



Au sommaire de ce numéro

- Le mot du Maire
- La vie de la commune
- La communauté de communes
- La vie associative

Mairie de Pradelles

Tél : 04 71 00 80 37

Ouverture au public:

Du Lundi au Vendredi De 9h00 à 12h

Accueil téléphonique:

Le Lundi et Jeudi de 9h à 12h - 14h à 16h

Et le Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h.

Le samedi main sur rendez-vous

E-mail : mairie-pradelles@wanadoo.fr

Site Web : www.pradelles43.fr



Sommaire

- **Vie de la Commune**

- **Les Commissions :**

- Sociale
- Culture, Patrimoine, Communication
- Travaux
- Tourisme
- Ruralité
- Finances

- **État civil**

- **Le mot du Maire**

- Politique générale

- **Communauté de Communes**

- Pèle mèle
- Activités diverses

- **Vie Associative**

- Amicale des Sapeurs-Pompiers

- Comité des Fêtes

- Association des Parents d'Élèves

- Association Des Fidèles de Notre Dame de Pradelles

- Association L.A.V.E

- Association « Pas d'éoliennes à la Chabassole »

- « Les amis du vieux Pradelles »

- Emmaüs

- TPCP

- ADMR

- ASDV

- Source du Passerand

Le mot du Maire

Pradelles est en voie de reconstruction au sens propre mais aussi dans l'esprit de nos partenaires État, Région, Département et Communauté de Communes

Renforcement de son identité patrimoniale pour laquelle vos élus se mobilisent sans compter. Après les rendus d'études portées à destination de la revitalisation du village, la place est aux travaux pour redonner un nouveau visage à Pradelles. Le tout dans l'intérêt des habitants. L'ensemble des actions tournées vers l'avenir vaut bien un peu d'entêtement.

L'année 2023 fut très animée.

Nos associations et bénévoles sont toujours très actifs comme vous avez pu le constater, les animations multiples et complémentaires apportent une considération indiscutable de la place que représente Pradelles sur ce sud de territoire. Ils sont tous à féliciter chaleureusement.

Pour la municipalité, l'année 2024 sera bien celle de l'action.

Sur le terrain d'abord avec le début des travaux de réhabilitation de la ruine à la Soulège, travaux de reconstruction pour offrir aux habitants, acteurs touristiques et associations, un espace public spacieux et confortable en secteur sauvegardé bénéficiant d'un espace extérieur ouvert sur le grand paysage que représente la Vallée de l'Allier.

La place de la Halle va bénéficier d'un nouveau projet de réhabilitation en considération du patrimoine bâti environnant, les bureaux Axe/Saône, Clap et ADS retenus dernièrement travaillent sur le dossier pour une consultation des entreprises attendue à l'automne 2024, vous serez associés et renseignés aux différentes phases du projet, cela au fil de l'appréciation des commissions tourisme et travaux.

Depuis des mois, la municipalité manifeste la volonté de maintenir et d'accompagner la MECS "Renouée". L'acquisition du couvent auprès de l'Essor sera définitive en Mai; ces locaux permettent d'accueillir l'ensemble des besoins de la MECS. Des travaux adaptés aux besoins des entrants sont à l'étude pour une adaptation au fonctionnement de la structure. Dans l'incapacité de porter seule tous ces investissements, la Mairie en lien avec le Département souhaite associer l'OPAC à l'opération.

Toutes ces actions doivent être financées avec clairvoyance, les seules dotations n'y suffiront pas. Les excédents de fonctionnement devenus positifs depuis trois ans seront insuffisants sur du long terme. C'est pourquoi, les élus valident un programme de production d'énergie renouvelable sur le territoire communal pour des retours financiers conséquents. Nos communes voisines ont bien perçu cela et s'y sont engagées. A ce sujet, leurs populations s'accordent sur le bénéfice commun qui en découle. Le projet éolien sur Pradelles, actuellement en instruction, éviterait aux contribuables que nous sommes tous de devoir payer au prix fort une lente réhabilitation du village, au contraire, il permettrait de payer les factures liées à ces investissements au bénéfice de tous. C'est à vous de porter un avis en considération de vos convictions et à nous, élus communaux, de préserver l'intérêt commun lors de l'enquête publique à venir sur le projet éolien.

Soyons fiers de notre commune et de ses atouts, agissons ensemble pour préparer l'avenir de la meilleure manière. Cela veut aussi dire en répondant aux appels à projets avec une réelle détermination tout en gardant le cap fixé lors de notre campagne municipale.

Alain ROBERT, Maire

École

- Il est dans notre objectif de maintenir notre école communale performante composée de 2 classes afin de perdurer l'avenir de l'enseignement public au sein de notre territoire pour aussi soutenir le collège de Landos pour la continuité de cet enseignement dans notre communauté de communes. Il est prévu la création d'une MAM (maison d'assistant(e)s maternelles) afin d'accueillir les enfants dès leurs plus jeune âges et ainsi conforter l'avenir de notre école.

Le conseil municipal s'engage dans cette perspective.

A la rentrée 2023/2024 on compte 4 nouveaux élèves, nous planterons 4 arbres au petit bois des écoliers.

Une sortie encadrée par les enseignantes et les ATSEM en fin d'année scolaire sur la vallée de la Loire à Colempce est prévue le 30 et 31 mai et une autre le 6 juin par l'UNSS au Puy pour une activité foot.

La municipalité participera aux transports. Avec le même souhait d'accompagnement une structure de jeux a été installée dans la cour de l'école pendant les vacances de février pour les enfants de 3 à 6 ans.

Cela bénéficiera aux familles hors périodes scolaires.

- Nous continuons à soutenir et maintenir nos structures socio médicales, la Mecs Renouée, l'Ehpad St Christophe, le FAM St Nicolas.

La municipalité porte l'acquisition de l'ancien couvent et nous envisageons d'y installer la MECS ne pouvant rester dans les locaux actuels qui ne satisfont plus aux besoins.



Sortie Lavouête-Chilhac

Après le succès rencontré lors de notre sortie à Lavouête-Chilhac 57 personnes (Pradelains, écoliers et élus) qui a permis de resserrer le lien social intergénérationnel, nous prévoyons de faire cette année une autre sortie dans un des plus beaux villages de France (la date sera communiquée ultérieurement).



Repas des aînés

Le repas de fin d'année des aînés s'est déroulé le dimanche 17 décembre 2023 "Aux portes des légendes" (avec 29 participants) animé par Miss Mélodie, l'ambiance était à la bonne humeur et à la convivialité autour d'un bon repas. Un colis était distribué aux ayants droit n'ayant pu venir au repas. Celui-ci était fourni par les salaisons de Pradelles.



GIP

La création d'un GIP (groupement d'intérêt public) santé est prévu sur notre territoire, le conseil municipal s'est positionné favorablement pour l'extension du GIP avec une antenne sur Pradelles, ce qui permettrait de conforter les professionnels de santé.

Local SDF

Le local accueille les personnes en difficulté sans possibilité de logement.

Il est possible de les accueillir durant une à trois nuits.

La majorité de ces personnes sont orientées par le 115.



La Chapelle Notre Dame de Pradelles :

Les travaux concernant la couverture de la Chapelle ont été finalisés en juin 2023.

La Mairie laisse le libre accès à la Chapelle à la Paroisse et à l'AFANDP pour les visites.

Un bandeau lumineux a été posé dans le chœur de la Chapelle, et l'électricité a été refaite. La mérule a été éradiquée mais nous avons gardé l'accès interdit sur la partie nord ainsi que la montée à la tribune pour des raisons de sécurité.

Le Conseil Municipal a validé la consultation pour retenir un bureau architecte du Patrimoine afin de porter un diagnostic suivi d'un chiffrage de travaux souhaitables de l'intérieur de la Chapelle.

Les Objets de Culte :

Le Conseil Municipal s'est engagé à répertorier et sécuriser les objets de culte. Ces objets sont à la disposition de la Paroisse lors de cérémonies. Le 22 novembre 2023, une conférence à Saint-Germain-Laprade a été consacrée au 60 ans de la Commission diocésaines d'Art Sacré. Cette commission a pour but d'aider à gérer les objets (que ce soient des objets appartenant à l'Église ou à la Mairie), de dresser l'inventaire, de veiller à la conservation.

Il est possible de les solliciter pour nous aider dans ces missions.

La Communication :

Vous pouvez trouver toutes les actualités, informations de la Commune sur :

- Le site internet: www.pradelles43.fr
- Illiwap



La Bibliothèque:

Depuis l'automne 2023, la bibliothèque est ouverte les jeudis de 14h à 16h, et les samedis de 10h à 12h. Les bénévoles vous y attendent.

Nous avons accueilli en septembre une nouvelle bénévole et une 4ème nous rejoindra vers le mois de mai.

Deux moments pour les enfants ont eu lieu cette année 2023. Le Samedi 4 novembre, une soirée lecture sur le thème Halloween a vu 14 enfants déguisés y venir. Très beau temps de lecture !

Le samedi 2 décembre, les enfants ont pu venir à l'Atelier de Noël pour y confectionner des cartes, des étoiles et autres...

Nous remercions tous les enfants ainsi que les adultes venus participer. D'autres moments conviviaux pour enfants et adultes verront le jour cette année.



Captage

L'année 2023 a bien confirmé la fragilité de nos réserves en eau potable. La pluviométrie insuffisante sur notre secteur géographique ainsi qu'une baisse sensible du débit résiduel de nos captages (sources de Pradelles et Chenelettes) nous ont conduit à entreprendre les travaux dès cet été. Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable pour les animaux, il est apparu opportun de restaurer certaines sources délaissées au fil du temps.

Ces travaux seraient conduits bien sûr en accord avec les agriculteurs de notre commune et permettraient la création d'une réserve suffisante à l'alimentation quotidienne de nos différents cheptels. La réalisation de cet ouvrage bénéficierait d'une aide financière au titre du « Fond Vert ».

Parcelle Garage route de Langogne

Comme cela avait été évoqué dans le précédent bulletin d'informations la commune fait l'acquisition du garage et de la parcelle attenante à l'entrée sud de Pradelles. Ce bâtiment permettra le stockage et la préservation du matériel non utilisé (par exemple : étrave pendant l'été, et épareuse l'hiver) ainsi que divers outillages. De même ce bâtiment pourra pour une partie être mis à disposition du comité des fêtes si tel est leur souhait afin qu'il puisse confectionner et stocker les chars fleuris.

Afin de renforcer l'attractivité de notre bourg la parcelle adjacente au bâtiment pourrait faire l'objet d'un aménagement paysager satisfaisant aux préconisations de notre label des « Plus Beaux Villages de France ».

Abri école et salle des fêtes

Parmi toute les réalisations effectuées par notre équipe technique, l'implantation d'un abri en ossature bois à l'entrée de l'école est une réussite. Il bénéficie aux parents qui viennent accueillir leurs enfants en les protégeant parfois de la pluie, mais souvent du vent du nord.

Cet abri peut aussi bénéficier aux utilisateurs de la salle des fêtes et par exemple accueillir le père Noël comme cela a été le cas cette année.

Ancien casino

Sans plus s'attarder sur la pertinence de l'acquisition par la commune de ce bâtiment nous avons procédé au nettoyage du rez-de-chaussée afin d'envisager la sécurisation de celui-ci. C'est avec le précieux concours de l'agence d'ingénierie 43 qu'il sera décidé des travaux à effectuer à minima pour stabiliser la bâtisse.

Toilettes publiques

Au fil des années et malgré un entretien suivi, ce local est dans un état de dégradation avancé (menuiseries, peinture, faïence, électricité). Il est donc nécessaire de procéder à une réfection totale en utilisant des matériaux faciles à entretenir. Ce « petit coin » sera fermé durant deux mois environ mais n'oublions pas que c'est aussi un lieu « visité » par nos touristes, et qui est aussi le reflet de l'attention portée à tous par notre village.



Renouvellement matériels roulants

La municipalité s'accorde à l'unanimité pour envisager le remplacement d'une partie de nos engins ou véhicules. La récurrence des pannes et l'usure de ceux-ci nuisent en effet à l'organisation du travail de notre équipe technique. Alors que durant le précédent mandat des aides financières étaient fléchées pour l'acquisition et le remplacement de ce matériel il faudra aujourd'hui se dispenser d'un soutien financier spécifique. Le petit camion benne ainsi que le tracteur tondeuse seraient donc les premiers engins à renouveler.

Ruine quartier de la Soulège (Fayolle)

Le projet de requalification de la ruine quartier de la Soulège suit son cours. Ces travaux reflètent bien la volonté de la municipalité d'éradiquer tout ce qui pourrait nuire à l'image de notre cité et entraver la conservation du label des « Plus Beaux Villages de France ». Le permis de construire vient d'être accordé. Le cabinet M+C Architecture prépare le dossier de consultations des entreprises. L'objectif est que les travaux puissent s'enchaîner au début de l'été.

M.A.M

Comme cela a pu être évoqué en commission sociale, la municipalité s'est penchée sur la pertinence d'accueillir des assistantes maternelles sur notre village. D'ores et déjà nous réfléchissons sur le bâtiment qui serait le plus adéquat tout en restant à proximité de notre modeste complexe scolaire.

Élagage

Au moment où nous écrivons ces quelques lignes des travaux d'élagage sont en cours.

Ceux-ci concernent les arbres qui bordent la route de la gare mais aussi ceux du chemin de ronde.

Le talus du cimetière sera aussi débroussaillé.

La parcelle en périphérie du Rocher de Grelet ainsi que le début du chemin conduisant à notre camping sera aussi éclairci.

Les abords de la RN88 au débouché du pont seront aussi sécurisés.

En effet certains arbres menaçant de s'abattre sur la chaussée seront pour leur part évacués.

Ces travaux sont confiés à l'entreprise CHACORNAC avec le précieux concours de notre équipe technique.

L'ensemble de ces interventions vise bien sûr à sécuriser les différents cheminements empruntés par les Pradelains mais s'insère aussi dans le maintien de la qualité environnementale digne de notre label des

« Plus Beaux Villages de France ».



Passerelle

S'il est des travaux qui s'inscrivent dans la durée ceux de cette passerelle destinée aux piétons à l'entrée sud du village en sont le parfait exemple. Depuis plusieurs années et après quelques complications administratives les services de l'état nous promettent l'édification de celle-ci. À l'heure où la réglementation comme cela se doit, se veut de plus en plus bienveillante à l'égard de tous les piétons, nous croyons fermement que les piétons des champs méritent la même considération que les piétons des villes (qui sont aussi nos randonneurs). Nous allons donc interpeller les services concernés afin que ce chantier puisse aboutir avant la saison estivale.

Depuis le début du mandat, la commission tourisme est guidée par un fil rouge qui est le soutien du label « Plus Beaux Villages de France ». L'ensemble des réflexions menées et les actions mises en place sont toujours faites dans le but de satisfaire aux exigences de ce label pour continuer à profiter de sa notoriété (une réexpertise de notre village est prévue en 2025).

Voici l'avancée des principaux dossiers de la commission :

Étude de revitalisation du centre Bourg :

Une part importante de cette étude est consacrée à la reprise complète de la signalétique du bourg (directionnelle, historique, patrimoniale et économique) qui est un sujet pointé du doigt lors de la dernière expertise de notre village par la commission qualité des « Plus Beaux Villages de France ».

Un rendu final du plan global de signalétique, a été fait aux élus en fin d'année 2023. Pour l'année à venir, l'objectif est de budgétiser les travaux d'acquisitions et de pose de celle-ci.

L'étude de revitalisation a aussi permis de mettre en avant trois fiches actions : reconsidération de l'entrée Nord de Pradelles (Croisement Route de St Étienne du Vigan, RN88 et Rue Haute), la traverse du centre bourg via la RN88 (espace entre la Place de la Halle et Place du Foirail) et enfin l'entrée sud du village (route communale entre le rocher de Grelet, ancien abattoir et maison de retraite). Pour 2024, l'accent va être mis sur la concrétisation de la fiche action de l'entrée sud du village.



Site patrimonial remarquable :

Le cabinet d'étude en charge du dossier SPR de Pradelles, a arrêté un périmètre du village, qu'il proposera en commission à Paris en septembre 2024 afin d'arriver sur le classement.

La reconnaissance d'un site SPR est de notoriété nationale et permet de mettre en avant un site plus ou moins restreint avec une grande qualité architecturale.

Le classement en SPR permet aussi d'avoir un règlement prévalent sur le règlement d'urbanisme locale, dans le but de protéger la qualité du patrimoine. Ce dossier est mené afin d'étayer la labellisation « Plus Beaux Villages de France » en prouvant la qualité patrimoniale de notre village.



Fondation du Patrimoine :

La Fondation du Patrimoine est une association pouvant apporter une aide financière voir technique à la réhabilitation du bâti privé ou public du moment qu'il a un réel intérêt patrimonial. Pour faire suite à l'étude SPR sur notre village, qui assoie la qualité du bâti de notre cité, la commune de Pradelles a fait le choix d'adhérer à cette fondation afin de permettre aux privés de pouvoir être accompagner financièrement à la réhabilitation de leur bâti. La fondation du patrimoine peut intervenir dès lors que le bâti est visible du domaine public et que le bâti présente un intérêt patrimonial. Le champ d'action est aussi bien les façades, que les menuiserie et volets ou bien les toitures ou les gardes corps du moment que le projet obtient l'aval de l'architecte des bâtiments de France.



**FONDATION
DU
PATRIMOINE**

Règlement des terrasses :

Toujours dans l'optique de calquer aux exigences du label, un règlement de terrasse a été mis en place dans notre cité. Celui-ci a été présenté à tous les commerçants utilisant le domaine public. La mise en place de ce règlement a été initié par l'Architecte des Bâtiments de France, afin d'avoir une uniformité visuelle des installations se trouvant sur l'espace public. Depuis sa mise en place, et la signature de celui-ci par les utilisateurs du domaine public, une montée en qualité et une harmonisation des éléments visibles est largement constatée. La mairie, remercie les utilisateurs du domaine public pour leur mobilisation sur ce sujet.

Associations :

En 2023, la commission tourisme a réparti une somme de 10 000 euros de subventions aux associations. Cette somme importante pour notre commune, est dédiée à l'accompagnement et à la dynamisation du tissu associatif incontournable pour l'animation de notre cité.

Prochainement, une réunion sera organisée en réunissant toutes les associations et acteurs touristique afin d'évoquer et de mettre en place l'organisation de l'année 2024 et notamment de la saison estivale. La commission tourisme souhaite inciter et donner les moyens à toutes les associations de porter et de favoriser des animations pour notre « Plus Beau village ».

Fêtes du 15 août :

Les fêtes du 15 août, fête votive et fête religieuse se sont parfaitement déroulées avec un temps adapté et des participants au rendez-vous. Les engagements pris par la commune envers les services de la préfecture, de la gendarmerie et la DIR ont permis une nouvelle fois, un bon déroulement du corso fleuri.

Nous remercions le comité des fêtes et l'ensemble des organisateurs des diverses manifestations ainsi que les participants.

Cette année, la commission sera une nouvelle fois au plus près des associations et des diverses initiatives, afin d'accompagner chacun, pour que cette date garde sa notoriété.



Patrimoine :

Comme nous l'avons déjà abordé dans ce bulletin, la municipalité via la commission tourisme et en complément de la commission travaux, continue d'avancer sur le projet de requalification de la place de la halle.

Ce projet est nécessaire pour redonner charme et dynamisme à ce lieu emblématique de notre cœur de bourg.

Cette requalification est également très attendue pour conforter la labellisation de notre village.

Les élus et habitants du village se sont vu offrir la possibilité d'aller visiter un autre

« Plus Beaux Villages de France » : Lavoûte-Chilhac récemment labellisé.

Cette visite a permis à chacun de prendre des idées d'aménagement (notamment pour la réflexion sur la place de la halle) mais aussi de discuter sur l'organisation concernant l'entretien des espaces publics, et réfléchir aux améliorations pouvant être menées sur notre bourg.

L'avant-projet de requalification, produit par la maîtrise d'œuvre est actuellement travaillé par les élus et le bureau d'étude Planed en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France pour être traduit par la suite à la population.



Exposition estivale :

Cette été, la commission tourisme a souhaité illustrer les actions menées par les différentes commissions, au travers d'une exposition à la maison carrée pendant plusieurs semaines. Cette exposition, qui s'inscrit toujours dans le fil rouge de la commission a permis de montrer au visiteur de notre village, les projets à venir (pour notre village) avec en toile de fond le maintien du label « Plus Beaux Villages de France ».

Les thèmes principaux de l'expositions étaient : l'étude de revitalisation du centre bourg, l'étude de signalétique, la requalification de la ruine de la Soulège, l'environnement de la forêt de Chabassole, les ressources en eaux de notre commune et le mémoire de soutiens et d'actions pour la conservation du label des « Plus Beaux Villages de France ».



Une nouvelle fois la commission tourisme souhaite inviter toutes les personnes souhaitant apporter leurs idées, leurs connaissances ou tout simplement leur aide, à s'inscrire en Mairie pour participer aux commissions tourisme étendues. Dans l'attente de pouvoir concrétiser tous ces projets, l'ensemble de la commission vous souhaite une très bonne année 2024.

Vous avez observé les travaux 2023 de recherche en Eau, recherche destinée à pallier aux difficultés d'approvisionnement pouvant être consécutives aux périodes de sécheresse.

Vous avez été sensibilisés au travail d'anticipation porté par le conseil municipal sur le maintien ou l'ouverture de chemins ruraux et cela au bénéfice de tous.

Notre commission s'inquiète à juste titre de la considération de nos espaces publics ruraux au même titre que ceux présents dans le village, le sujet des points de collecte des OM et Bacs Jaunes sont encore à retravailler .

Ce sera l'objet d'un aménagement plus élaboré en 2024.

Nous restons attentifs aux besoins en Eau à destination de l'abreuvement des animaux en période estivale.

Dernièrement, lors de notre réunion avec les agriculteurs locaux , il ressort une volonté commune d'abonder dans un projet de création d'une conduite au départ de l'ancienne source dite des Bories pour un point de livraison en bordure de la route communale au croisement de Drevet.

Nous avons évalué cette possibilité qui s'avère réalisable permettant ainsi de rassurer les agriculteurs sur un accès à l'eau pour le bétail restant hors du transfert de compétence eau potable à l'EPCI .

Il en découle une maîtrise de la ressource avec une gestion communale mutualisée entre les bénéficiaires agricoles et la commune aussi concernée par la création d'une réserve d'incendie conséquente.

La création d'un réservoir d'eau potable sur le réseau de Chénelette est à l'étude, nous avons espoir d'être largement subventionné , cet investissement permettra de résoudre les difficultés rencontrées par les habitants de Moulines et du lotissement de la Piscine restés sans eau lors de tirages intempestifs trop conséquents.

Après la période d'affouage liée à la récupération de bois au sol consécutive aux coupes à la "Chabassole", notre gestionnaire ONF sera attentif à interdire la circulation de véhicules sur les pistes forestières.

Comme vous savez, cette forêt communale est aussi très sensible à la sécheresse. Notre gestionnaire, ici comme ailleurs, propose de varier les essences afin de préparer la forêt de demain .

Le projet éolien, déjà largement évoqué, concerne moins de 3% de la surface boisée, il en résulte une atteinte moindre tant sur la biodiversité que sur l'environnement forestier du site.

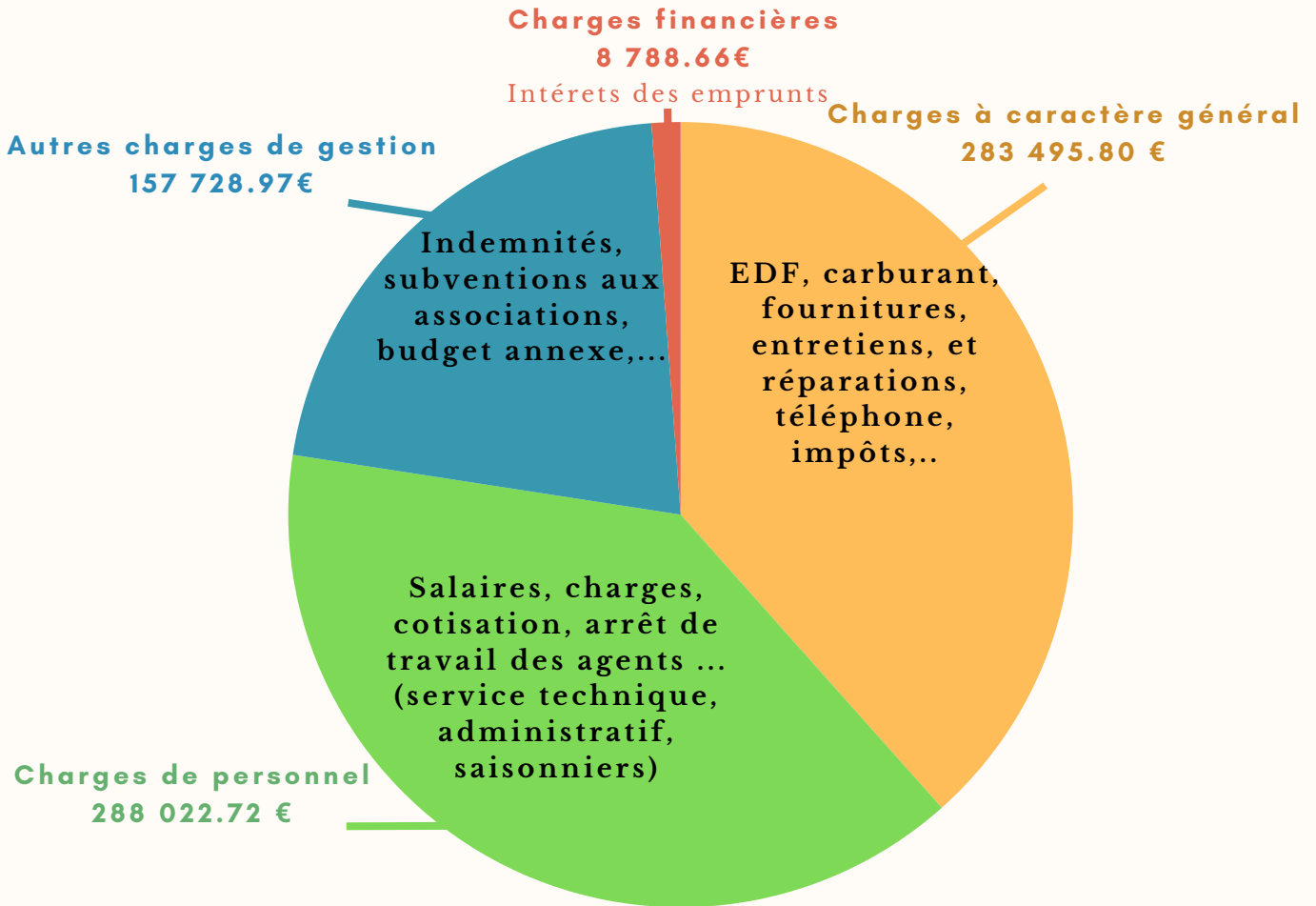
Notre commission composée d'élus mais aussi d'habitants de Pradelles a pu débattre des enjeux que représentent la production d'énergies renouvelables. Au même titre que chacune, après avis de la commission, la commune s'est prononcé par délibération sur la loi d'accélération des énergies renouvelables . Plusieurs possibilités sont inscrites avant d'être remontées en préfecture. Il s'agit du seul éolien en cours d'instruction par les services de l'Etat, d'agri-voltaïsme sur des terrains communaux jusqu'à évoquer de la méthanisation , de l'hydro-électricité sans oublier l'adaptation de la ressource forestière.

Bien que très tourné vers Langogne, les habitants dits de la "Paroissette" pourront apprécier l'engagement sans faille du conseil municipal pour anticiper l'entretien et la gestion de nos espaces ruraux

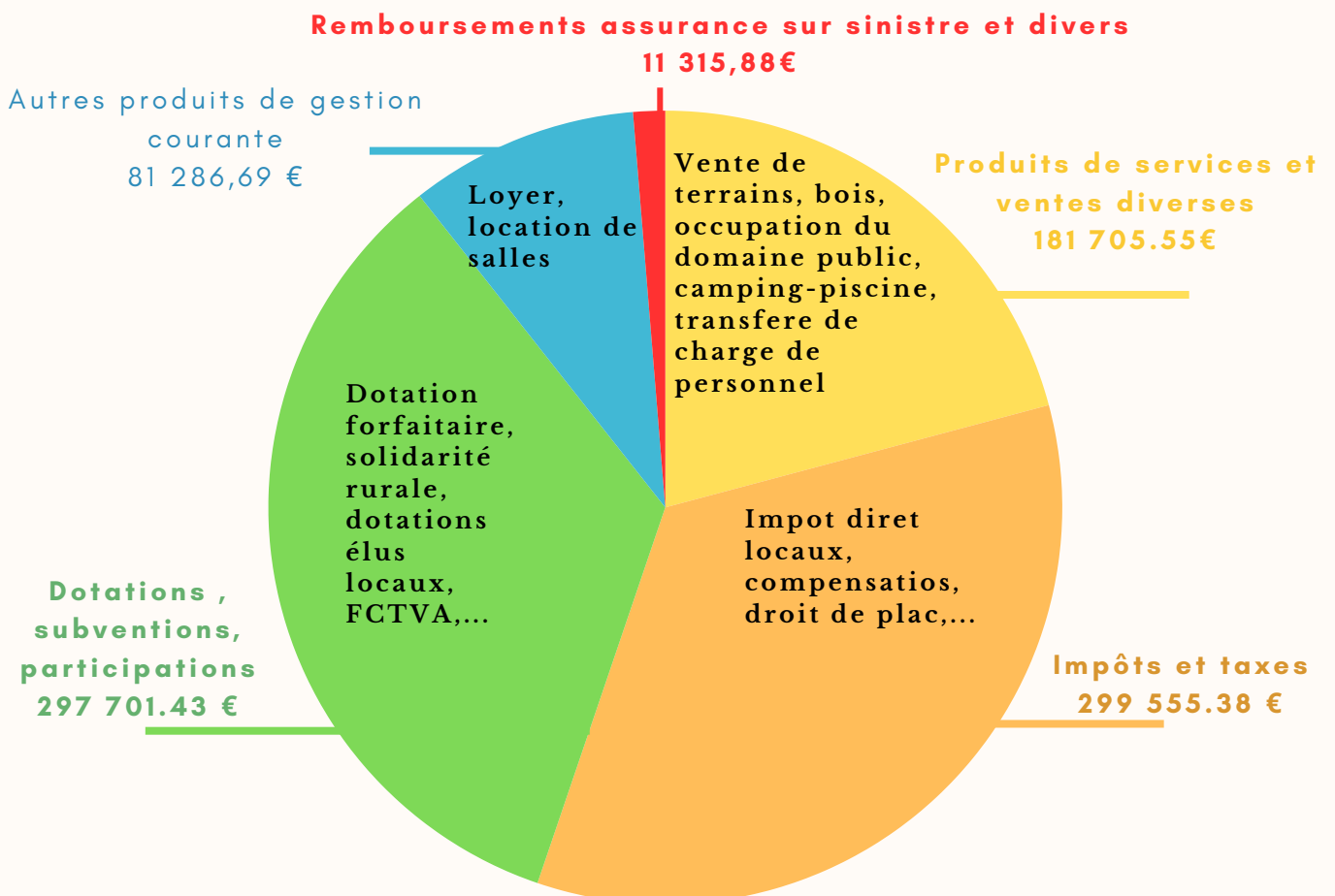


Commission finances

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023



La programmation conséquente en 2024 (Budget principal)

Ancien Couvent

Acquisition enveloppe globale

- 460 000 €

Budgétisation 2024

- Étude de programmation : 40 000 €
- Acquisition 1ere tranche: 214 000 €

Plan de financement

- Emprunt communal
- Plan de financement en cours d'élaboration, demande subvention déposée

SPR

Cout de l'étude

- Approximativement 70 000 €
- Réalisé 2023: 23 526 €
- En cours de validation par les services de l'état
- Financement acquis: 70%
- Budgétisation 2024: 45 000 €

Maison Fayolle

Enveloppe globale previsionnelle

- 630 000 €

Plan de financement abouti

- FEDER 260 000 € (probabilité)
- DETR 180 000 €
- BDT 3 000 €
- Autofinancement 187 000 €

Place de la Halle

Cout estimatif des travaux

- 1.5 à 2 millions d'euros

Plan de financement en cours d'élaboration

Demandes de subventions déposées

Budgetisation pour la MO et un début de travaux en 2024: 120 000 €

Réhabilitation de la ruine du stade destination associative (ACCA et autres

Cout estimatif des travaux

- Plus ou moins 50 000 €

Plan de financement en cours d'élaboration

Maison d'assistante maternelle

Cout des travaux

- Plus ou moins 70 000 €

Plan de financement en cours d'élaboration

L'équilibre de l'investissement est travaillé en intégrant les subventions attendues, les ventes immobilières d'immeubles vacants, la mise en copropriété du VVF, et par emprunt en considération des recettes mobilisables sans investissement communal

La politique du Conseil Municipal menée par vos élus

Le conseil municipal est constitué d'élue(s), tous très attachés à anticiper de manière réfléchie l'avenir de Pradelles, tous ont déjà adopté des engagements forts dans le seul intérêt commun et cela avec les sensibilités de chacun.

L'année 2024 sera celle des investissements, rien ne serait possible sans l'accompagnement de nos partenaires que sont l'Etat, la Région, le Département, l'Europe sans oublier la Com/Com et nos associations attachées au patrimoine comme la Fondation du Patrimoine et l'Afandp.

Après avoir travaillé sur les études largement évoquées par ailleurs, après avoir assaini une situation financière catastrophique, après s'être inspiré des avis et considérations de l'Udap comme du Caue pour prendre les bonnes décisions, concernant ces dossiers, il est temps d'agir sur le terrain.

Certains d'entre vous sont dans l'attente d'améliorations mais aussi de nouvelles réalisations diverses et variées.

Rien n'est impossible, tout est conditionné aux possibilités de financements. Dans tous les cas, en dehors du fonctionnement financé par les dotations de l'État et vos impôts fonciers avec quelques petites locations, la commune doit (à minima) apporter 20% de financement sur tous les dossiers d'investissements.

L'enjeu pour nous est bien de rechercher des aides financières pour tenter d'approcher les 80% de subventions, cela au fil des appels à projets ou des orientations formulées par l'État, la Région et le Département.

Nos agents administratifs accompagnés par notre autre agent "Petite Ville de Demain" sont à la tâche au quotidien, la réglementation liée à toute démarche administrative reste compliquée voire illisible parfois, l'éligibilité des dossiers reste trop souvent conditionnée à un calendrier différent de celui envisagé ou retenu par l'un ou l'autre de nos partenaires sans réelle considération des impératifs locaux.

Malgré tout notre situation évolue favorablement, la visibilité sur nos capacités de financement est claire dans l'immédiat, pour la suite et en considération des objectifs à atteindre, il est utile de faire un point sur le sujet:

L'acquisition du couvent, validé par les élus, représente une réelle volonté de conserver un village vivant. Le maintien de l'emploi et des services à Pradelles est une nécessité de territoire, il en va de conforter tout un pan de l'économie locale, les structures à caractère social s'inscrivent dans l'historique communal et doivent être accompagnées. Nous faisons le nécessaire pour le bien commun et cela malgré quelques grincements de dents.

La considération due au patrimoine remarquable dont est doté Pradelles nécessite d'engager des travaux partout où cela est nécessaire. Citons: la Chapelle, l'Église, la Place de la Halle, la rue du jeu de paume, la traversée du village, les ruines ou immeubles dégradés (casino, ruine de la Soulège) ainsi qu'au couvent pour y installer la MECS "Renouée".

Dans la perspective d'installer de nouvelles populations, la présence de professionnels de santé est à conforter rapidement par la recherche d'un médecin, la création d'un accueil de petite enfance est nécessaire pour favoriser la venue de nouvelles familles comme pour accompagner nos structures dans la recherche d'emplois pouvant bénéficier de ce service. Vos élus se sont positionnés sur le GIP Santé porté par la Région et le Département dans l'idée d'installer rapidement une antenne à Pradelles.

La commune a un besoin réel d'assurer du financement pérenne à moyen et long terme. Tous les investissements à venir doivent être anticipés, sécurisés avec des remboursements d'emprunts étudiés pour ne pas laisser un héritage négatif aux générations futures. Les projets éoliens et agrivoltaïques s'inscrivent dans cette démarche de perception de recettes toutes destinées à un intérêt commun sur du long terme. Nos détracteurs, d'ici ou pour beaucoup d'ailleurs, considèrent-ils vraiment l'intérêt commun? J'en doute, la défense de notre environnement est l'affaire de tous, si 3% de la forêt communale est touchée par une déforestation, il demeure une possibilité de reboisement vertueuse sur des surfaces communales équivalentes avec des essences de bois plus adaptées à la sécheresse.

Chers Pradelains, refuseriez vous une amélioration de notre patrimoine bâti communal ?
Refuseriez vous l'amélioration de nos espaces publics et l'amélioration de la traversée du village sans la RN88?
Refuseriez vous une recette annuelle versée à la commune de plus de 90 000€ par an sur 25 ans soit 2,25 millions d'euros liée à la seule production d'énergie renouvelable sans aucun investissement communal car ce sont deux projets financés par des fonds privés.

Cette année 2024 est déterminante pour nous tous, ne nous laissons pas diriger par des valeurs qui s'opposent au bon sens . Nous devons assumer ce mandat par des prises de décisions fortes sans tout attendre des perceptions d'impôts locaux qui exploseraient et autre argent public dont nous connaissons les difficultés d'obtention.
Vous allez pouvoir vous prononcer sur ce dernier sujet lors de l'enquête publique à venir, elle sera déterminante .
L'amélioration des finances publiques de notre commune est à considérer, une amélioration de la qualité de vie à Pradelles dépend de vous. Le choix est simple soit l'on stagne et régresse , soit l'on est plus ambitieux et l'on offre le meilleur pour nos jeunes générations cela sans atteindre durablement l'environnement qui est le nôtre.
C'est important de le répéter encore et toujours.

Le conseil municipal a été sollicité en 2023 pour un vote de confiance au Maire à mi-mandat. Vote dont le résultat est très majoritairement positif. (Le Maire n'a pas souhaité participer au débat et au vote)

La démocratie doit être partout présente, ici comme ailleurs, nous en sommes les garants et nous restons attachés à défendre les seuls intérêts publics que sont les vôtres.

Alain ROBERT, Maire



Communauté de Communes



**Photo des élus et
des employés
Moment de convivialité
Pique-nique
Août 2023**

**Voie verte:
Inauguration pont de
Bargettes**



**Fête des Tourbières à Barges
septembre 2023**

**AFP du Haut Allier à Jonchères
éco-pâturage**



Nos parlementaires



**Élection sénatoriales
Olivier Cigolotti et Laurent Duplomb**



**Remerciement de Laurent Duplomb avec
Laurent Wauquiez et Marie-Agnes Petit**

Région et Département



Élus départementaux et régionaux à Pradelles



**Laurent Wauquiez inauguration Voie
Verte**



**Pradelles mis en avant à Vals, avec le Président de région, Laurent Wauquiez et la Présidente
du département, Marie-Agnès Petit**

Déplacement aux Plus Beaux Villages de France



Labellisation de Lavoûte-Chilhac



Lavoûte-Chilhac (Haute-Loire)



Domme (Dordogne)



Salers (Cantal)

Animations



Avril:

**Comice agricole,
organisé par les J.A de
Cayres/Pradelles**

**Festivité organisé par
le "Resto-Rando"
Les 3 mômes**



**Octobre:
Tournage de scènes,
d'un film historique
relatif à la région**

**Réalisateur:
Titouan MONNIER**

Etat Civil

Naissance:

- Néant

Mariage:

- Néant

Les décès:

- Denise Marie Louise FAISANDIER, décédée le 30 Janvier 2023
- Renée Georgette DUMAS, décédée le 6 Février 2023
- Paul Marie MONTBEL, décédé le 11 Février 2023
- Danielle Irma Gabrielle TISSEUR, décédée le 2 Mars 2023
- Philippe Michel MEZEIX, décédé le
- René Joseph CLAVEL, décédé le 18 avril 2023
- Alain, Jean FERET, décédé le 7 Mai 2023
- René MARION, décédé le 2 Juillet 2023
- Victoria, Euphrasie BELIN, 19 Juin 2023
- Robert Jean AURAND, décédé le 24 Juin 2023
- Roger, Guy, Michel LEYRE, décédé le 17 Juillet 2023
- Lucette, Marie, Augustine IMBERT ANDRÉ, décédée le 20 Août 2023
- Marthe, Félice, Louise BONNEFOY épouse LIABEUF, décédée le 8 Octobre 2023
- Alan MARDONES, décédé le 7 Octobre 2023
- Jean-Noël BONNY, décédé le 13 Octobre 2023
- Pierre, Marie REYNAUD, décédé le 8 Novembre 2023
- Raymond JOUVE, décédé le 22 Décembre 2023



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pradelles

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Pradelles, vous présente leurs meilleurs vœux en ce début d'année 2024. Nous profitons de cet article pour vous informer de l'actualité de notre caserne.

Le centre de Secours compte 17 Sapeurs-pompiers dans ses rangs, dont 1 officier, 7 sous-officiers, 9 Hommes du rangs et 1 infirmier.

Recrutement

La Sapeuse 1ère classe Clara DELPUECH a incorporé le Corps Départementale de la Haute-Loire.

Elle est déjà pompier chez nos voisins Lozériens à Grandrieu, depuis 2 ans. Elle a 26 ans, elle travaille à Châteauneuf de Randon en tant qu'Accompagnante Éducative et Sociale à EEAP les Genêts. Elle a emménagé sur Pradelles avec notre collègue le Sergent ENJOLRAS Valentin. Et c'est avec grand plaisir que nous lui avons fait une place dans notre vestiaire Altiligérien. Étant déjà pompier en Lozère, elle n'a pas de formation à suivre pour intervenir en Haute-Loire.

Les interventions

Les soldats du feu ont été appelés 152 fois pour diverses interventions (+ 12 manœuvres mensuelles) contre 162 fois en 2022.

Quelques chiffres sur les sorties :

- 119 secours à personnes dont 16 accidents de circulation
- 24 incendies : 11 feux de végétation, 8 feux d'habitations, 5 feux de véhicules
- 5 interventions diverses: déblocage d'ascenseur, épuisement de locaux, bâchage et protection de biens et intervention pour animaux blessés

Les Formations

Les Sapeurs Pompiers de Pradelles ont cumulé 122 jours de formations afin de développer de nouvelles compétences. Ainsi que 38 jours de mise en place de stage pour former les SP des autres centres.

En 2023 nous avons eu le plaisir d'organiser 2 stages au sein de notre caserne.

Un stage chef d'équipe incendie/ chef d'agrèer tout engin / recyclage Chef de groupe du 20 au 24 mars 2023. Et un stage équipier secours routiers / chef d'agrèer secours routiers du 27 au 30 septembre 2023. Des stages qu'y ce sont avérés être une vraie réussite avec un apport de dynamisme au centre. Merci à l'ensemble des personnes ayant participé à la réussite de ces stages notamment à la mairie de Pradelles, commerçants, particuliers...



Avancement de grade

- Nomination au grade de 1ère classe : Comte Yann
- Nomination au grade de Caporal : Enjolras Julien
- Nomination au grade d'Adjudant : Pascal Gwendoline

Sport

Le caporal Julien ENJOLRAS encadre une séance de sport hebdomadaire. Cette année le centre a participé à divers événements: le challenge Vivian le 13 Mai 2023, un tournoi de rugby touché pour rendre hommage au sapeur-pompier Vivian décédé. la Bodega à Langogne ; un tournoi de foot organisé par l'amicale des Pompiers de Coucouron.

Ce sont des moments importants à la vie du centre, pour la cohésion d'équipe et maintenir les capacités physiques des SP.

Les deux sergents Hugon Hervé et Dussap Anthony font partie de l'équipe départementale de Rugby



Les activités

Comme chaque année, nous organisons des activités à la Caserne en plus des Interventions et des manœuvres.

Tous ces moments permettent de mieux se connaître mais aussi de resserrer les liens entre les personnels afin qu'il y est une bonne cohésion d'équipe :

En mars : nous nous sommes réunis pour déguster les Tripes, nous en avons profité pour faire des photos de groupe pour les calendriers 2024.

En juillet : nous avons organisé notre traditionnel cochon grillé à la salle des fêtes de Pradelles. Le beau temps était de la partie, ce fut un agréable moment qui a réuni plus de 400 personnes.

Début août, notre concours de pétanque s'est très bien déroulé au parc d'Ardenne face au Village. Un moment convivial que l'on termine chaque année autour d'un barbecue.

En novembre, nous avons été le relais du téléthon en organisant une marche pedestre, une course à pied et à vtt.

En décembre nous nous sommes retrouvés pour une journée de Noël, où enfants et adultes se sont affrontés sur la piste du bowling de St Christophe. Ensuite le Père Noël est venu gâter les enfants et nous avons terminé cette journée autour d'un repas convivial réalisé par la Brasserie du Musée.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent lors de nos manifestations.

Nous vous attendons encore nombreux en 2024 !

Le centre de secours de Pradelles recrute, des dossiers de candidatures sont en cours de validation pour 2024.

Si vous aussi vous êtes intéressé, alors n'hésitez pas à prendre contact auprès du chef de centre Lieutenant Rolland Raphaël: 06.84.14.34.50.

Association ou particulier si vous souhaitez vous former aux gestes de premiers secours, merci de nous contacter.





Comité des fêtes de Pradelles

En ce début d'année 2023, le comité des fêtes a élu un nouveau bureau :

- Mr Enjolras Julien - Président
- Mr Laurent Nicolas – Vice Président
- Mme Estival Nathalie – Trésorière
- Mme Leyre Chantal – Vice trésorière
- Mme Emmanuel Martine - Secrétaire

La première manifestation de l'année était le 28 Mai avec l'aligot saucisses ou 200 repas ont été servi ou emporté.

Le 25 juin nous avons organisé la fête du pain 160 miches de pain ont été cuites au four des Bories ainsi qu'une partie du repas qui a été servi à la salle des fêtes.

- Le 14 juillet pour la 2ème année consécutive, le comité a organisé la paella sur la place de la halle. Cet événement a été une très grande réussite, le beau temps était de la partie, 450 repas ont été servis. Le groupe « Les mêmes » ont accompagné cette soirée et un magnifique feu d'artifice a été tiré et offert par la mairie de Pradelles.



- Cette année le comité a voulu innover en organisant un concert en plein air sur le terrain de foot de Pradelles avec le groupe WAZOO.



1700 personnes ont répondu présent, food trucks « Chez Paulo » (salaison de Pradelles) et « Pizza JP » ont assuré la restauration et nous les en remercions. Un bal avec le DJ Folly Night a clôturé cette soirée.

Cet événement a permis de rassembler beaucoup de personnes pour l'organisation ce qui est important pour la vie de l'association et pour notre village.



• Le 15 août le défilé des chars fleuris suivi des bandas et batucada s'est déroulé sous un grand soleil. Après un feu d'artifice tiré et offert par la mairie un bal était organisé avec le DJ Folly Night. Le 22 octobre à la salle des fêtes de Pradelles le retour des concours de belotes avec une quarantaine de doublettes . Le 3 décembre, lors du marché de Noël, une trentaine d'exposants étaient présents pour nous faire découvrir des produits du terroir, des créations originales ... Le Père Noël était là et plusieurs animations pour les petits et les grands. Nous remercions les commerçants et les établissements de Pradelles d'avoir répondu présent.



Jérémy Roux de Coucouron a animé la journée en créant de belles sculptures en bois faites à la tronçonneuse. Ces différentes animations ont permis de rassembler les pradellains dans des moments conviviaux en espérant que cela perdure .Nous remercions la municipalité de Pradelles pour son aide apporté tout au long de l'année. Un grand merci à toutes les personnes qui par leur aide ont contribué à la réussite de tous ces événements, de ces bons moments partagés qui renforcent les liens.

Le comité remercie les sponsors, la mairie, la communauté de commune, le département, la région et le crédit agricole pour leur soutien financier.

Nous remercions particulièrement la boulangerie Boyer pour la préparation du pain, et pour leur savoir faire qui nous est toujours utile.

Afin de continuer à faire vivre Pradelles, nous avons besoin de l'aide de tous pour dynamiser notre village.

L'assemblée générale aura lieu courant janvier. Nous espérons et nous vous attendons nombreux. Si nous ne sommes pas assez nombreux nous serons obligés de diminuer nos animations...

Tous les membres du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.





Association des Parents d'Élèves

L'Association des Parents d'Elèves est gérée par des parents bénévoles et implique tous les parents volontaires pour mener des actions ayant pour but d'apporter une aide financière à tous les projets de l'école mais aussi de proposer des activités pendant la période scolaire, en collaboration avec l'équipe enseignante, ou hors scolaire, encadrées par les parents.

Ces actions constituées principalement de ventes (brioches, chocolats de Noël, objets avec photos ou dessins des enfants, chocolats de Pâques, ...) dont les bénéfices permettent l'achat d'ingrédients pour cuisiner à l'école (gâteaux, roses des sables, sablés, galette des rois, crêpes ...), des goûters à chaque occasion (halloween, Noël, carnaval), les grillades et boissons pour la kermesse, les cadeaux que les enfants trouvent au pied du sapin en rentrant des vacances de Noël, mais aussi l'achat de petites fournitures pour les classes (fournitures imprévues lors des commandes passées en fin d'année précédente), de financer la participation demandée par les intervenants tel que l'atelier fabrication de marionnettes proposé par le Festival « un peu d'art par ici », les billets d'entrée de la sortie scolaire de fin d'année au Vallon du Villaret et en grande partie pour permettre à tous les enfants de faire un petit voyage scolaire à moindre frais pour les familles.

Pour chaque action, nous vous informons par affichage aux entrées de l'école et dans les commerces de Pradelles où vous trouverez des bons de participation pour soutenir l'APE et ses investissements.

L'année scolaire 2022-2023, c'est clôturée comme chaque année par la kermesse, après leur représentation, les enfants ont pu jouer dans la cour aux différents jeux installés et tous ensemble, petits et grands, familles et pradelains, nous avons partagé les grillades et les plats salés et sucrés préparés par les familles.

Puis l'été est arrivé et surtout le 15 août où nous avons, avec fierté, défilé sur le char réalisé les mois précédents. Les enfants et les parents ont fabriqué les fleurs puis les ont collés sur les décors. Les petits artistes ont même décoré leur tee-shirt d'écolier pour une dernière journée en classe « roulante ».

Année scolaire 2023-2024

Le 11 septembre s'est tenue l'Assemblée Générale.

L'élection du bureau

- Florence ROLLAND, maman d'Orlane
- Gwendoline PASCAL, maman d'Esteban et Ainohà
- Mylène OLIVA, maman d'Illan et Elio ont présentées leur démission.

Un nouveau bureau a été élu:

- Présidente : Laurence JULIEN, maman de Justine
- Trésorière : Mélanie REYNAUD, maman de Karine et Mila
- Secrétaire : Laura HRBCEK, maman de Jade, Liam et Timéo
- Secrétaire adjointe : Angélique BRUCKNER, maman de Lukas

Malgré leur souhait de quitter le bureau, Florence, Gwendoline et Mylène nous apporterons leur aide.

Le nouveau bureau les remercie pour tout ce qu'elles ont fait au sein de l'association.

Les premières activités de l'année, la vente de brioches

- Halloween : des sorcières

Des vampires, des citrouilles, des squelettes, tous aussi effrayants que souriants ont bien mérité un bon goûter

- La vente d'un calendrier 2024 avec les photos des enfants par classe.

La vente de chocolats de Noël Le goûter de Noël (offert par l'APE), après la visite du Père Noël qui est arrivé chargé de cadeaux (offerts par la municipalité) et les chants des enfants Le 8 janvier, retour de vacances, les enfants ont retrouvé le sapin de l'école rempli de paquets avec leur nom dessus (offerts par l'APE), décidément ce Père Noël est incroyable !!!! « TROP COOL ».

Et, période oblige, les élèves de maternelle ont cuisiné les galettes des rois pour que nous puissions les partager en ensemble et se régaler.



QUI SERA ROI OU REINE ?????

Nos projets

On commencera par retourner en cuisine, et oui encore !!!

Pour préparer la pâte à crêpes, et se sont toujours les petits qui travaillent pour régaler tout le monde.

Une vente de chocolats de Pâques Le goûter du carnaval Le voyage de fin d'année sur 2 jours La kermesse La vente de pizzas.

Nous vous proposons encore quelques sacs isothermes toujours en vente chez votre épicier VIVAL.



Remerciements

Nous remercions La municipalité pour son aide financière, matérielle et humaine.

La directrice de l'école, Margaux GERLIER et les enseignantes Claire MARTEL et Edwige PAGES pour leur implication et collaboration.

Les commerçants de Pradelles et alentours pour leur aide aux actions et leurs dons.

Les Pradelains pour leur participation, leur soutien et leurs dons.





AFANDP

Association des Fidèles Amis de Notre Dame de Pradelles

• REGARD sur l'année 2023

Après les travaux de l'automne dernier, la reprise de la couverture et des évacuations des eaux pluviales a apporté à la Chapelle Notre-Dame un net assainissement. Les reprises de chéneaux et descentes en cuivrie ont maintenant perdu leur clinquant mais s'avèrent efficaces contre les infiltrations, n'altérant plus l'aspect extérieur rénové des murs.

Chapelle : en Juin 2023 Nous avons pu en faire le constat lorsque Mr le maire nous a convoqué le 30 juin, affectataires de la paroisse et membres de l'association, pour proposer une convention d'usage non aboutie, à ce jour.

En outre, avec la « passation symbolique » des clés, le 11 juillet, en vue de l'ouverture de la Chapelle, les activités d'accueil et de visite allaient reprendre leur cours après plusieurs mois de craintes.

L'ouverture s'est limitée à la période du 15 juillet au 20 août certes, mais comme à l'accoutumée, l'intérêt et l'enthousiasme des visiteurs a été largement présent.

A l'assemblée générale du 8 août, M. le maire, invité et présent, réitérait le propos des deux réunions précédentes : les études de diagnostic. L'association montrait combien, au cours de ces mois d'incertitudes, elle avait gardé confiance et préparé à toutes fins utiles un programme d'animations avec trois concerts qui allait pouvoir se concrétiser. Le bilan se révélait d'ailleurs très positif tant en terme de qualité artistique et musicale que dans l'accueil et la fréquentation du public.

Les journées du patrimoine des 15 & 16 septembre, clôturaient un bilan plutôt encourageant compte-tenu de la période d'ouverture réduite de cet été. Ces journées ont été l'occasion de mettre en valeur des bannières- étendards, éléments conséquents du patrimoine religieux et de promouvoir auprès de visiteurs les spécificités de la Chapelle : son histoire et sa place patrimoniale majeure avec la cité.

Enfin la rencontre du 2 novembre entre les représentants de la mairie, le nouveau responsable de la paroisse, le représentant du diocèse et l'association devait permettre de finaliser la convention, elle a été reportée à nouveau. Au cours de cette rencontre M le maire confirmait que prochainement, serait programmé une « étude de diagnostic » de la restauration intérieure de la Chapelle Notre-Dame.

Pour l'association Le bilan en termes d'accueil des visiteurs s'est confirmé comme positif.

L'affluence toute aussi conséquente des visiteurs et pèlerins s'est une nouvelle fois confirmée comme le retrace l'album –souvenir du 15 août, à disposition auprès de l'association.



Remise de la clé



Exposition bannières

La saison des Rendez-Vous Musicaux de la Chapelle a pris fin avec trois concerts ont, dans des genres différents, mais tous encore, de qualité... comme le public a pu en témoigner.

Le contexte prolongé de la fermeture de la Chapelle pour travaux de sécurisation, n'avait pourtant pas facilité la tâche de programmation. Aussi doit on déjà remercier les musiciens d'avoir tous, acceptés quelques incertitudes sur la possibilité de se produire, ou de se produire sous des conditions aléatoires...

Pourtant, renoncer c'était abandonner peut être définitivement ces animations et décevoir notre public de base, fidèle demandeur de ces manifestations.



• La Clef des Champs

Les 20 musiciens de la formation acceptaient de se produire à l'église St Pierre, en s'accommodant admirablement des nuisances que sont en musique, les réverbérations acoustiques des lieux. Ces jeunes musiciens nous revenaient pour une 4ème saison à Pradelles, pour retrouver un public qu'ils aiment et qui est sensible à leur créativité. Leur proximité, leur dynamisme, leur talent toujours évolutif, était encore un moment de communion avec cette formation et leur musique généreuse.

• Quatuor Arpeggione

Un concert d'exception en vérité, sous les voûtes, cette fois, de La Chapelle Notre-Dame qui décidément séduit, par son atmosphère et par son acoustique d'exception, aussi bien les musiciens que le public ! C'est Jean-Luc Richardoz, aux attaches pradelaines, qui nous a proposé ce "cadeau" prestigieux!

Quelle belle qualité d'ensemble de ce quatuor !



• Les Quatre Saisons

Marc BRUNEL, originaire de Lanarce, au piano numérique en "réduction d'orchestre", accompagnait Vladimir NEMTANU, prestigieux violoniste à qui revenait l'art de révéler toute la substance musicale de l'écriture innovante de Vivaldi ; car, l'opportunité d'accueillir ce violoniste était toute exceptionnelle.



• Les "Après-Concert"

Les soirées se poursuivaient, ouverte à tous, réunissant artistes, public, et organisateurs dans un moment d'échanges autour d'un buffet convivial préparé par les bénévoles de l'association.

Bravo à ces artistes. Bravo au public venu en nombre.

Et n'oublions pas: les bénéfices de ces manifestations viennent intégralement grossir les apports de nos donateurs pour aider à la restauration de l'intérieur de la Chapelle, afin qu'elle retrouve son lustre d'antan et une vie nouvelle



Association L.A.V.E
(Entre Loire et Allier pour Vivre Ensemble)
éditrice du journal

VOLCAN

L'association a, comme chaque année, depuis plus de vingt ans maintenant, oeuvré à recueillir des témoignages sur notre patrimoine, notre terroir et la mémoire collective afin de les faire partager aux lecteurs du journal Volcan. Cette année, les bénévoles se sont rendus sur plusieurs brocantes et foires afin de proposer des anciens numéros du journal ; l'occasion de compléter ou de débiter la collection de Volcan. Nos collections vous attendent à notre siège rue du jeu de paume à Pradelles.

En 2024, l'association proposera des visites du patrimoine, ce qui est l'opportunité de belles rencontres avec nos adhérents. Nous continuerons notre travail de collecte d'informations et sachez que nous sommes toujours preneurs de vos idées et de votre savoir. Nous serons ravis de vous accueillir et d'échanger sur notre territoire afin d'entretenir nos racines et de les faire partager au plus grand nombre, n'hésitez pas à contacter l'association si vous voulez participer à cette belle aventure qui dure depuis plus de deux décennies.

Vos anecdotes et votre vécu seront les bienvenus. Plus nous apprendrons de vos témoignages et plus l'esprit de notre secteur s'ancrera dans toutes les mémoires et ce, pendant une éternité. Les paroles s'envolent mais les mots restent.

C'est une belle aventure qui ne s'arrêtera pas car personne n'arrête le temps, pas même notre ami Lamartine.
Contact : 06 72 40 81 86 /mail : journalvolcan@gmail.com



Association « Pas d'éoliennes à la Chabassole »

Plusieurs actions ou manifestations ont marqué l'année 2023 pour notre association. Chacune d'entre elles visait à sensibiliser les habitants de la commune, les élus du plateau, nos parlementaires et l'administration, sur les conséquences définitivement dommageables de l'implantation d'un parc éolien au coeur de la forêt de la Chabassole, notre bien commun. Voici les principales

Il y a d'abord eu l'édition et la diffusion de cinq livrets détaillant l'impact du projet sur :

- La vie des habitants et des visiteurs (« fonction sociale » reconnue à la Chabassole)
- Les paysages et le patrimoine protégés du territoire (et communes limitrophes)
- L'environnement hydrogéologique des sources qui desservent des communes de 3 départements
- La fonction écologique de la forêt, puits de carbone et source de fraîcheur.
- La biodiversité riche et diversifiée de cette forêt qui abrite de nombreuses espèces protégées

L'association dispose encore d'un petit stock de ces livrets sous forme papier, communicables sur demande à notre adresse (pasd'eoliennesalachabassole@gmail.com)



Puis l'exposition temporaire « la Chabassole dans tous ses états »

Cette exposition, qui s'est tenue la 1ère quinzaine d'août, synthétise, de façon pédagogique, l'histoire, les spécificités et la richesse du milieu particulier que constitue notre forêt communale. Elle a bénéficié du support financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du support logistique du département de la Haute-Loire

Un nombreux public, de tous âges, a pu la visiter. Nous avons été honorés de la visite de Mme Laetitia Hugon-Hilaire, conseillère régionale et maire de Barges, de celle de Mme Marie Laure Mugnier, conseillère départementale et maire de Saint-Paul-de-Tartas, et de celle de M Charmasson, président de France Nature Environnement 43. Cette exposition a été communiquée à M l'inspecteur d'Académie qui lui a réservé un bon accueil.



Également cet été : des prospections systématiques

ont été conduites en forêt pour confronter à la réalité l'étude naturaliste réalisée par les experts du promoteur.

Ces prospections ont notamment permis de localiser des gîtes de la chouette de Tengmalm dans les zones d'implantations ou à proximité immédiate, passés sous silence dans l'étude d'EDF Renouvelables.

Le Bouvreuil pivoine, l'une des espèces protégées de la Chabassole.

En classant notre territoire **zone non potentiellement favorable au développement de l'éolien**, le portail cartographique des énergies renouvelables mis en place à la suite de la loi du 10 mars 2023 a confirmé sans équivoque nos diagnostics.



Parmi nos projets de 2024 :

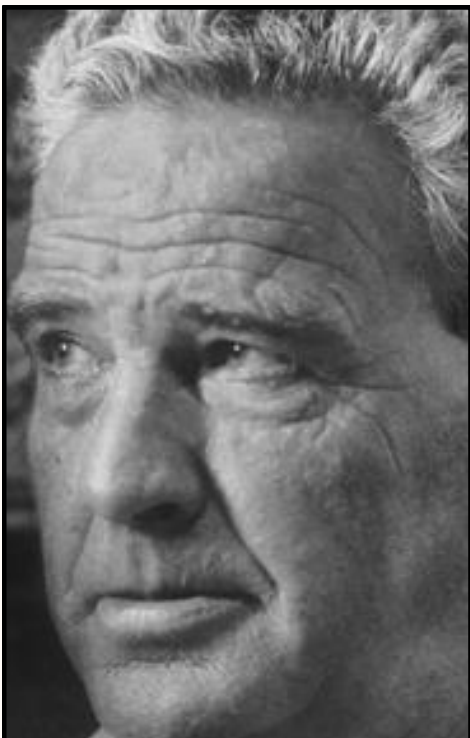
- La reconduction de notre exposition pédagogique
- Une opération nettoyage à la Chabassole

**Association
Les Amis du vieux Pradelles**

"Au fond, il n'est pays que de l'enfance"

Roland Barthes, dans un article publié le 10 septembre 1977 dans **L'Humanité** –

En tant que Président des « Amis du Vieux Pradelles » je voudrais rendre hommage à mon ami Georges HILAIRE, décédé au mois d'octobre dernier. Georges était né à Pradelles en 1936 où il passa son enfance avec ses trois frères et ses parents, négociants en vins. Il fit ses études au Puy à La Chartreuse, puis à la faculté à Lyon. Il enseigna au Maroc, ensuite dans la banlieue lyonnaise, au collège de Bron. Il était le fondateur et le président de l'association « Pradelles, Arts et Traditions ».



Il a écrit plusieurs ouvrages et animait un ciné-club à Villeurbanne. Il est à l'origine de l'exposition « Les Croix du Canton de Pradelles » dont les photos ont été réalisées par Yves NEYROLLES, photographe amateur du « Vieux Lyon ». Il chérissait Pradelles où il revenait plusieurs fois par an jusqu'à ces dernières années où la maladie avait fini par perturber sa propre identité.

Il aimait la poésie d'Aragon, les gens simples et ne se compromettait pas.

J'ai longtemps cheminé à ses côtés sur les chemins et dans les rues de Pradelles, pays dont il vantait la lumière, le caractère aérien, la verticalité.

Jean-Luc BOYER

Association EMMAÜS

EMMAÜS : Antenne de Pradelles

Tél : 06 83 55 47 88

06 22 74 01 74

04 71 05 63 24

2023 fut une année de partage et de convivialité pour Emmaüs Pradelles. Depuis son ouverture le 16 juillet 2021, notre Antenne n'a cessé d'évoluer. Par le bouche à oreilles, les acheteurs sont de plus en plus nombreux.

Ils viennent de la Haute-Loire, de la Lozère, de l'Ardèche et de d'autres horizons divers et variés sur la saison estivale. Cette année, les dons ont été importants, ce qui nous a permis de proposer un panel d'objets, d'habits et d'autres divers et variés.

Nous sommes une équipe composée de 10 personnes présentes toute l'année, affectées sur divers secteurs : la vaisselle, la papeterie et les livres, les jouets, la puériculture, la chine, les meubles, l'électroménager, les tableaux, les vêtements et la mercerie.

Nous vous demandons de déposer vos dons (en bon état)
sur les heures d'ouverture et non de les déposer devant le local.
Nous vous remercions



L'Antenne de Pradelles est ouverte à toutes les personnes souhaitant nous y rejoindre. Les bénévoles vous accueilleront avec plaisir.

Nous souhaitons que l'année 2024 nous apporte toujours autant de relations humaines.

Rappel des jours d'ouvertures et horaires :

De Mai à Octobre : les samedis de 14h à 18h

De Novembre à Mars : les samedis de 14h à 17h

Fermeture de la mi-décembre à fin mars (Selon les conditions météorologiques)

Association

TPCP

Tourisme en Pays de Cayres et Pradelles

L'association Tourisme en Pays de Cayres et Pradelles (TPCP), développe ses activités sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Pays de Cayres Pradelles.

Nous agissons en parallèle de l'Office de Tourisme intercommunal et, chaque fois que c'est possible, en collaboration avec d'autres structures, associations ou communes.

Notre site : <http://www.naturerando.com/>

Notre page Facebook : https://www.facebook.com/Tourisme-en-Pays-de-Cayres-Pradelles-TPCP-1142344875795883/?ref=aymt_homepage_panel

Et, pour les amateurs d'histoire locale, nous avons ouvert un site internet consacré à ce sujet : <https://histoire-cayres-pradelles.jimdo.com/>

Soirée sur la vie d'autrefois animée par Paul Roy

C'est en collaboration avec l'ASDV (Association Solidaire des Villages) que TPCP a organisé une veillée au cours de laquelle Paul Roy nous a conté de multiples anecdotes sur la vie d'autrefois dans nos montagnes, le tout raconté avec son humour et quelques chansons.

Printemps des Plus Beaux Villages de France

En 2023, c'est le 11 juin que nous nous sommes lancés sur l'itinéraire, entre Pradelles et Arlempdes.

Le groupe est parti par les chemins vers Saint-Paul-de-Tartas et Saint-Arcons-de-Barges où a lieu la pause casse-croute. Ensuite, une partie est passée par la passerelle de la Méjeanne et Pigeypres, tandis que l'autre prenait par la grotte de la Vierge, Coulombs et Ligueyre.

Foire de la Saint-Laurent

Pour 2023, c'est le dimanche 6 août que nous avons organisé cette manifestation.

L'antenne Emmaüs de Pradelles a pu profiter également de l'affluence des acheteurs en ouvrant ce dimanche, ce qui a ajouté à l'attractivité de la foire.

Visites guidées de Pradelles

Les visites sont organisées sur demande pour des groupes, et tous les lundis en juillet et en août.

Durant l'année 2023, un peu plus de 80 personnes ont pu visiter Pradelles.

D'autre part, lors des journées du patrimoine, des visites gratuites sont proposées.

Randonnées du 9 janvier au 18 décembre

Cette activité est le point fort de l'association, avec 42 randonneurs adhérents.

Le programme comprend des sorties à la demi-journée, à la journée et des séjours, sorties à thème, quelquefois suivies de visites et dîners au restaurant.

Haute Savoie rando au vert du 24 au 28 septembre 2023

Abandonnant pour quelques jours leurs prairies jaunes de soleil, les randonneurs de Tourisme en Pays de Cayres Pradelles se sont mis au vert en Savoie à Bernex. Ils se sont confrontés au dénivelé présent dès la sortie de voiture. Cela a calmé le pas de tous. Mais la récompense était toujours en haut au bout du chemin avec des panoramas époustouflants et grandioses. Et que dire de notre rencontre avec un troupeau de mâles bouquetins au détour d'un défilé rocheux. Tout le monde s'est regardé, admiré et salué. Les uns ont continué leur chemin, les autres se sont remis à brouter. Du sommet des Mémises et du Château d'Oche, nos randonneurs pouvaient admirer les plus hauts sommets enneigés des Alpes et aussi le lac Léman. Pour toutes ces découvertes nous étions guidés par René un autochtone amoureux de ses montagnes. Avec quelques courbatures mais aussi avec quelques bons fromages, ils reprirent le chemin de la Haute-Loire les yeux pleins de rêves.

TPCP fonctionne toute l'année, l'hiver n'est pas un handicap. Pour 15€ de cotisation annuelle rejoignez nos rangs !...



L'ADMR, réseau associatif national d'aide à la personne, favorise la création de lien social, participe à l'animation de la vie locale et contribue à la création d'emplois qualifiés et durables. L'ADMR est forte de ses valeurs de proximité, respect, solidarité, réciprocité et universalité.

Sa principale mission est d'apporter des services à domicile pour répondre aux attentes de la population. La personne, dans sa globalité, est au centre de notre action. Permettre de bien vivre chez soi est notre vocation. Elle s'adresse à tous et propose en fonction de vos besoins des services sur mesure d'avant la naissance jusqu'à la fin de vie.

L'ADMR réalise des prestations d'aide à l'entretien du logement afin d'assurer à tous un cadre agréable (ménage, linge, repassage, préparation des repas, etc..). Pour les personnes en perte d'autonomie et celles en situation de handicap, nous sommes attentifs au moment de la prise en charge à leur laisser un maximum d'indépendance en leur apportant une aide sur les tâches quotidiennes les plus fatigantes.

A la suite d'une hospitalisation, de nombreuses complémentaires santé prennent en charge l'intervention d'une aide à domicile pour vous soulager dans les tâches ménagères, accompagner les enfants à l'école et aider des seniors.



Tarifs d'intervention: Calculés sur la base d'un coût de revient, nos tarifs sont reconnus par la plupart des organismes financeurs (mutuelles, caisses de retraite, Département (APA), etc..) avec lesquels nous sommes conventionnés et nous appliquons le tiers payant. De plus, ces prestations bénéficient d'une réduction ou crédit d'impôt de 50% des sommes payées.

Pensez aux services de l'ADMR lorsque vous demandez une aide à domicile à vos organismes financeurs ou contactez-nous pour demander un devis.

Pour nous contacter :

Tel: 04 71 00 88 02

Adresse mail : info.pradelles@fede43.admr.org

Pour mieux connaître notre association, consulter notre site départemental :

<https://www.fede43.admr.org>



L'Association ASDV a été présente pour l'année 2023 par ses différentes activités telles que les randonnées à caractère familiale chaque 1er lundi de chaque mois (sauf juillet et août) sur les 3 communes limitrophes : Pradelles , St Étienne du Vigan , St Paul de Tartas .

Pour cela nous nous différencions des autres associations de randonnées qui ont des parcours plus longs . Nous apprécions de découvrir ou redécouvrir des lieux magnifiques , telles que nos forêts et leurs sentiers si paisibles !!

Nous avons aussi partagé la galette début 2023 à Pradelles , partagé un pique-nique lors d'une randonnée , participé à la vogue de St Paul en vendant du pain cuit au four , et à la vogue de St Étienne avec une tombola .

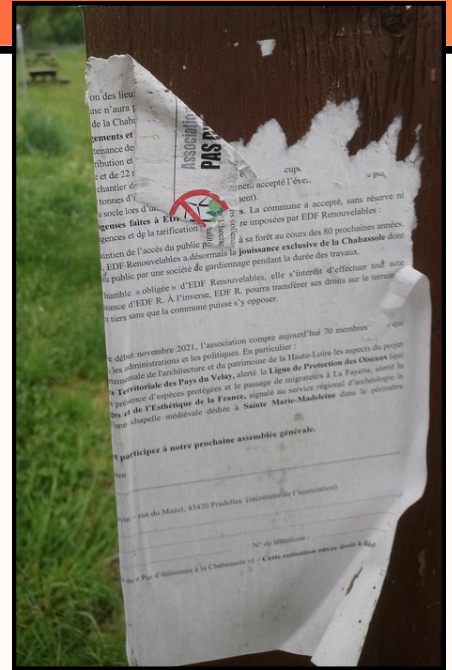
Notre activité 2024 devrait être similaire avec quelques surprises au programme sur les 3 communes.

N'hésitez pas à nous rejoindre , même pour une après-midi , nous seront heureux de vous faire découvrir notre groupe motivé et la bonne ambiance qui y règne !



INCIVILITÉS

Nous sommes tous impactés



Affichage sauvage



Place du Foirail
Cartons recyclables dans les bacs O.M (ordures ménagères)



Route de la gare
Dépôt sauvage de biens électrique allant à la déchetterie



Sac poubelle jeté au hasard !



Atteinte au cimetière !



**Volontairement derrière les
containers ?**

L'image de Pradelles en prend un coup!

La mairie ne tolérera plus ces incivilités. Les points de collectes OM vont être réétudiés

(Moins de points mais plus conséquents)

SOYONS TOUS ATTENTIFS

Sinistre
Accident Poids Lourd RN 88 à
Livarat



Parution tardive de ce bulletin 2023

Ce différé de parution s'explique par une activité très évolutive sur ce début d'année 2024.

Les dernières nouvelles

- **Réfections** - Des toilettes publiques à proximité du monument aux morts
 - Du revêtement de sol de la salle des associations et entrée
 - Des bureaux pour un meilleur accueil



- **Aménagement** - Du garage communal Route de Langogne
 - D'une passerelle à l'extrados du pont direction Langogne
 - De plateformes d'accueil de containers poubelles à proximité du centre bourg
 - Du rez de chaussée sur la maison communale Rue des Pénitents
 - D'une petite construction au stade à destination ACCA et autres

Infos Pratiques

Village Vacances La Valette Pradelles:

04 71 00 80 37

<https://www.auvergnevacances.com/hebergements-groupes/la-valette>

Piscine/ Camping Le rochet de Grelet:

04 71 00 80 07

Avenue de Langogne 43420

Mairie de Pradelles:

Tel: 04 71 00 80 37

Mail: mairie-pradelles@wanadoo.fr

Site

Rue du Jeu de Paume, 43420

Bureau de poste : 36 31

Place de la Halle 43420 PRADELLES

Pradelles/ Vélo Rail :

04 71 00 87 46

www.velorail43.com

La Santé sur Pradelles

**Cabinet infirmier
Cubizolle Florent
Soulier Ludivine**

Place du Foirail
43420
Pradelles

06.66.63.54.75

**Pharmacie La
Verdette
Olivier Risson**

Avenue du Puy
43420
Pradelles

04.71.00.80.03

Taxi Pradelles:

04.71.00.87.84

Vétérinaire à Landos:

04.71.08.20.33

Le Bourg
43340 Landos

Kinésithérapeute

Thierry Diet

04.71.00.89.56

Social et Médico-Social à Pradelles

**Foyer
St Nicolas**

Quartier du
Passerand
43420 Pradelles

04.71.00.86.80

**Association
La Renouée**

Rue du Mazel
43420
Pradelles

04.71.00.80.28



**EHPAD St
Christophe**

Rue Basse
43420
Pradelles

04.71.00.80.96

NUMÉROS D'URGENCE

Toutes les urgences: **112**

Urgences pour les personnes sourdes et malentendantes: **114**

Police secours: **17**

Pompiers: **18**

Samu: **15**

Centre anti Poison Lyon: **04.72.11.69.11**



Langogne

Pharmacies:

Burkhalter - Dolfus Denise:
04 66 69 00 07

Hinsinger Alain: **04 66 69 01 61**

Du Gevaudan: **04 66 69 00 09**

Maison médicale: 04 66 69 03 75

Centre de soins: 04 66 69 08 67

Permanence médicale: 0810 604 608

Maison de retraite: 04 66 69 78 00

Laboratoire d'analyse
de biologie médicale:
04 66 69 23 02

Vétérinaire:

Tardieu Nicollo
Benoit-Boudon
04 66 69 10 86

Centre hospitalier Langogne	
Spécialité	Spécialiste
Gynécologie-Obstétrique	Dr PREVOST-FEREY
Chirurgie digestive et viscérale	Dr BOJANIC
Ophtalmologie	Équipe du Dr ETEDI
Chirurgie digestive et viscérale	Dr LESCURE, Dr SARKIS
Urologie	Dr LARGERON, Dr GAYREL
Chirurgie prothétique et ligamentaire du membre inférieur	Pr Rémi PHILIPPOT
Chirurgie de l'épaule et du membre supérieur	Dr Philippe TEISSIER
Ophtalmologie	Dr GRANIER-CHEVASSUS
Orthoptiste	Mme CHARRETIER
ORL	Dr DURAND
Accompagnement Socio-Esthétique	Agathe TUZET
Addictologie	Mme SOULIER Marie-Odile

La liste des consultations au Centre Hospitalier de Langogne peut évoluer,
n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 04 66 69 78 00

Nos partenaires



**La Cave
LANGONAISE**

VOTRE NOUVELLE SOLUTION BOISSONS POUR
LES PROFESSIONNELS, ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS
LOCATION DE TIRAGES PRESSIONS - VENTE DE BOISSONS

07 88 17 17 67
45 AV. DU MARÉCHAL FOCH - 48300 LANGOGNI

Bar - Restaurant
Le Renaissance



Reservations aux:
04.71.02.47.03
06.24.69.92.70

Pompes Funèbres

Bay

Marbrerie

Chambre funéraire à
Castaras

04.71.03.90.12

Relais d'étape
RestO-RandO

Le gîte
et le couvert

Place de la Halle PRADELLES
04 71 09 49 71

**Petit-déjeuner
à volonté**
servi de 7 h à 9 h



**Buffet créole
à volonté**
midi & soir

Découvrez notre espace bien-être
Sophie vous propose différents massages :
récup' rando, réflexologie plantaire, intuitif
ayurvédique
Réalimentation à la récréation

SARL CHAUVET ELECTRICITE

Electricité générale - Antenne
Chauffage électrique
Pompe à chaleur
Eclairage public

Le bourg 43490 COSTAROS
Tel : 06 84 63 00 32 / 04 71 08 24 47



**Salaisons
DE Pradelles**

**AUX PORTES DES LEGENDES
AUBERGE, CHAMBRES D'HÔTES
ET BOUTIQUE**

Bel Air - 43420 PRADELLES
Tél. 04 71 00 88 00
Courriel : aux.legendes@orange.fr
Site internet : www.auxlegendes.com

Ouvert toute l'année, Du Mercredi au Dimanche midi et soir
N'hésitez pas à nous contacter pour vos repas de groupe, famille, anniversaire, etc....
Au plaisir de vous recevoir chez nous!



**CHACORNAC
PAYSAGISTE**

ZA DE VIALETTES - 43510 CAYRES
06 76 12 89 38 - 06 70 46 48 31 - 04 71 57 31 35
www.chacornac.fr

L'hair du temps pour soi

Votre nouveau salon de coiffure itinérant!
Rendez-vous aux 06 17 62 41 81



Gedimat
Bonnefoy Pascal

**LIVRAISON
DE FUEL DOMESTIQUE**

MOELLONS - SABLE - CIMENT - GNR

07 COUCOURON 04 98 46 10 12
43 COSTAROS 04 34 69 99 65
48 LANGOGNE 04 66 66 19 32
48 GRANDRIEU 04 98 46 50 50
48 VILLEFORT 04 98 69 77 40

Roland MASSEBOEUF
Travaux Publics



**DÉMOLITION
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
ENROCHEMENT
VENTE DE TERRE VÉGÉTALE**

Jagonzac - 43340 SAINT-HAON - Tél. 04 71 08 26 53 - Port. : 06 82 25 33 86

**ENSEMBLE,
SOLIDAIRES
ET MOBILISÉS.**

votre espace client
www.groupama.fr

votre application
Groupama et moi



*En espérant que ce
bulletin vous apporte les
informations attendus,
les élus vous souhaitent
à tous une bonne
saison estivale !*

Merci aux annonceurs